

<https://acquigny-eco.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article281>

Vérification des comptes de la coopérative scolaire

- Administratif -



Date de mise en ligne : mercredi 5 octobre 2022

Date de parution : 26 septembre 2022

Copyright © École d'Acquigny - Tous droits réservés

Vérification des comptes de la coopérative scolaire

Obligatoire, la vérification des comptes de la coopérative scolaire a lieu chaque année.

En septembre, deux enseignants et deux parents procèdent à la validation de l'exercice de l'année écoulée.

Cette formalité se déroulera lundi 26 septembre, dans le bureau de direction, après la classe, à 8 h 30.

Tout parent d'élève volontaire est le bienvenu.